
Fiches

Cadrage européen



Avertissement

Sur les sites Internet de l'Insee (www.insee.fr) et d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>) pour les données internationales, les chiffres essentiels sont actualisés régulièrement.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

6.1 Démographie en Europe

Au 1^{er} janvier 2017, l'Union européenne à 28 (UE) compte près de 512 millions d'habitants. Au cours de l'année 2016, la population européenne a progressé d'environ un million et demi d'habitants, soit + 3,0 ‰. Cette croissance est un peu plus faible qu'en 2015 (+ 3,4 ‰). Le **solde naturel** est nul, l'UE ayant enregistré en 2016 autant de décès que de naissances. L'augmentation de la population n'est donc due qu'à son **solde migratoire**.

Les situations entre pays sont très diverses. En 2016, le Luxembourg et la Suède connaissent les plus forts taux de croissance de la population, respectivement + 19,8 ‰ et + 14,5 ‰, portés par des soldes migratoires fortement excédentaires. L'Allemagne, pays le plus peuplé de l'UE, regagne des habitants depuis 2011. En 2016, sa population progresse encore fortement (+ 7,6 ‰) mais moins qu'en 2015 (+ 12,0 ‰). Son solde naturel négatif (- 1,8 ‰) est plus que compensé par un solde migratoire largement positif (+ 9,4 ‰). En France, à l'inverse, le solde naturel (+ 3,0 ‰ en 2016) contribue aux trois quarts à la croissance de la population (+ 4,0 ‰). Depuis 2006, la population augmente plus rapidement au Royaume-Uni qu'en France. Ainsi, l'écart de population entre les deux pays tend à se réduire : de + 2,6 millions d'habitants en faveur de la France au 1^{er} janvier 2006, il est passé à + 1,2 million au 1^{er} janvier 2017.

La population italienne diminue pour la deuxième année consécutive : - 1,2 ‰ en 2016 après - 2,1 ‰. Le solde migratoire positif ne suffit pas à compenser le solde naturel négatif. L'écart de population entre la France et l'Italie se creuse : de + 0,1 million d'habitants en faveur de la France au 1^{er} janvier 1986, il est passé à + 6,4 millions au 1^{er} janvier 2017. En Espagne, le solde migratoire redevient positif en 2016, et la population repart à la hausse après avoir diminué de 2012 à 2015. Enfin, c'est en Irlande que l'accroissement naturel est le plus élevé (+ 7,1 ‰ en 2016).

Au sein de l'UE, la France reste le pays le plus fécond en 2015, avec 1,96 enfant par femme. Elle est suivie par l'Irlande avec 1,92 enfant par femme, puis la Suède (1,85) et le Royaume-Uni

(1,80). L'**indicateur conjoncturel de fécondité** est le plus faible au Portugal (1,31). La fécondité est en général plus élevée en Europe du Nord et de l'Ouest, sauf en Allemagne, en Autriche et au Luxembourg, et plus faible en Europe du Sud et de l'Est. En 2015, l'indicateur moyen de l'UE se situe à 1,58 enfant par femme, comme en 2014.

En 2015, dans l'ensemble de l'UE, l'**espérance de vie à la naissance** atteint 83,3 ans pour les femmes et 77,9 ans pour les hommes, en recul de 2,5 mois pour les hommes et de 3,5 mois pour les femmes. Ce recul est observable dans la majorité des pays, avec quelques exceptions : l'espérance de vie progresse pour les femmes et les hommes en Estonie, Lettonie, Finlande et Bulgarie et uniquement pour les hommes au Luxembourg, en Irlande, au Danemark, au Portugal et en Roumanie. En 2015, c'est en Espagne et en France qu'elle est la plus élevée pour les femmes (plus de 85 ans), et en Suède, en Italie, en Espagne et au Luxembourg pour les hommes (80 ans ou plus). Les femmes peuvent espérer vivre 5,4 ans de plus que les hommes en moyenne dans l'ensemble de l'UE. Mais cet écart est très variable selon les pays : de 9 à 11 ans dans les pays baltes contre 3,3 ans aux Pays-Bas. Il est un peu supérieur à la moyenne européenne en France (6,1 ans).

En 2015, l'**espérance de vie sans incapacité à 65 ans** est la même pour les hommes et les femmes dans l'UE : elle atteint 9,4 ans, en hausse de presque 10 mois par rapport à 2014. C'est en Suède que l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans est la plus longue pour les femmes et les hommes, respectivement 16,8 et 15,7 années. La France se situe au-dessus de la moyenne européenne et occupe la septième position pour les femmes et la dixième pour les hommes.

La population européenne continue de vieillir : au 1^{er} janvier 2016, la part des 65 ans ou plus représente 19,2 % de la population contre 16,8 % dix ans plus tôt. C'est en Italie, en Grèce et en Allemagne que cette part est la plus élevée (21 % à 22 %) et en Irlande la plus faible (13,2 %). La France, avec 18,8 %, se situe légèrement en dessous de la moyenne européenne. ■

Définitions

Solde naturel, solde migratoire, indicateur conjoncturel de fécondité, espérance de vie à la naissance, espérance de vie sans incapacité à 65 ans : voir annexe *Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Premières estimations de la population. La population de l'UE en hausse à près de 512 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2017 », *Communiqué de Presse* n° 110/2017, Eurostat, juillet 2017.

Démographie en Europe 6.1

1. Quels indicateurs démographiques dans l'Union européenne

	Population au 1 ^{er} janvier 2017 (en milliers)	Évolution de la population en 2016 (en %)			Part des 65 ans ou plus au 1 ^{er} janvier 2016 (en %)	Espérance de vie à la naissance en 2015 ² (en années)		Espérance de vie sans incapacité à 65 ans en 2015 ² (en années)	
		Due à l'accroissement naturel	Due aux migrations ¹	Ensemble		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Allemagne	82 800	-1,8	9,4	7,6	21,1	83,1	78,3	12,3	11,4
Autriche	8 773	0,8	8,7	9,5	18,5	83,7	78,8	7,7	7,9
Belgique	11 366	1,2	3,6	4,8	18,2	83,4	78,7	11,0	11,2
Bulgarie	7 102	-6,0	-1,3	-7,3	20,4	78,2	71,2	9,5	8,7
Chypre	855	4,7	2,9	7,6	15,1	83,7	79,9	7,3	8,4
Croatie	4 154	-3,3	-5,4	-8,7	19,2	80,5	74,4	4,5	4,7
Danemark	5 749	1,5	5,7	7,2	18,8	82,7	78,8	11,9	11,0
Espagne	46 529	0,0	1,9	1,9	18,7	85,8	80,1	8,9	9,5
Estonie	1 316	-1,0	0,8	-0,2	19,0	82,2	73,2	5,3	5,3
Finlande	5 503	-0,2	3,1	2,9	20,5	84,4	78,7	9,0	9,3
France	66 991	3,0	1,0	4,0	18,8	85,1	79,0	10,7	9,8
Grèce	10 757	-2,4	0,0	-2,4	21,3	83,7	78,5	7,5	7,9
Hongrie	9 798	-3,2	-0,1	-3,3	18,3	79,0	72,3	5,9	5,9
Irlande	4 775	7,1	3,5	10,6	13,2	83,4	79,6	12,0	11,4
Italie	60 589	-2,3	1,1	-1,2	22,0	84,9	80,3	7,5	7,8
Lettonie	1 950	-3,4	-6,2	-9,6	19,6	79,5	69,7	4,0	4,1
Lituanie	2 848	-3,7	-10,5	-14,2	19,0	79,7	69,2	5,5	5,0
Luxembourg	591	3,6	16,2	19,8	14,2	84,7	80,0	8,7	10,7
Malte	440	2,6	11,2	13,8	19,0	84,0	79,7	14,0	13,4
Pays-Bas	17 082	1,4	4,6	6,0	18,2	83,2	79,9	9,4	10,5
Pologne	37 973	-0,1	0,3	0,2	16,0	81,6	73,5	8,4	7,6
Portugal	10 310	-2,3	-0,8	-3,1	20,7	84,3	78,1	5,4	7,0
République tchèque	10 579	0,5	1,9	2,4	18,3	81,6	75,7	8,6	8,0
Roumanie	19 638	-3,5	-2,7	-6,2	17,4	78,7	71,5	5,7	6,3
Royaume-Uni	65 809	2,7	3,8	6,5	17,9	82,8	79,2	10,4	10,2
Slovaquie	5 435	1,0	0,7	1,7	14,4	80,2	73,1	3,8	4,1
Slovénie	2 066	0,3	0,5	0,8	18,4	83,9	77,8	7,6	8,2
Suède	9 995	2,7	11,8	14,5	19,8	84,1	80,4	16,8	15,7
UE³	511 772	0,0	3,0	3,0	19,2	83,3	77,9	9,4	9,4

1. Y compris ajustements de population.

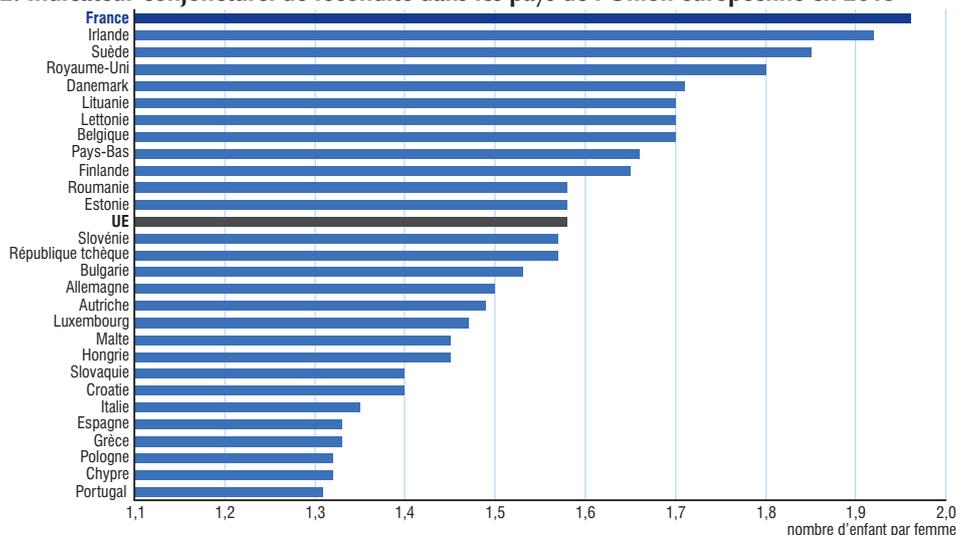
2. Données non disponibles pour 2016.

3. Pour l'UE, la population et ses évolutions sont des calculs Insee.

Note : les collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy ne sont pas incluses dans les données de la France reprises ici, mais le sont dans les données publiées sur le site d'Eurostat car ces territoires font partie de l'Union européenne.

Source : Eurostat (extraction des données début juillet 2017), sauf France (Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil).

2. Indicateur conjoncturel de fécondité dans les pays de l'Union européenne en 2015



Source : Eurostat (extraction des données en juillet 2017).

6.2 Éducation en Europe

Les gouvernements de l'Union européenne (UE) se sont entendus au sommet de Lisbonne de 2000 pour promouvoir une société et une économie accordant un rôle croissant au développement des connaissances. Sept questions prioritaires à l'horizon 2020 font l'objet d'objectifs chiffrés ; deux d'entre elles sont également des « grands objectifs » d'Europe 2020, stratégie de croissance sur dix ans de l'UE.

Le développement de l'enseignement supérieur est l'un de ces « grands objectifs ». Ainsi, à l'horizon 2020, 40 % des personnes âgées de 30 à 34 ans devraient avoir terminé avec succès des études supérieures dans l'ensemble de l'Union. En 2016, cette part se situe à 39,1 % dans l'UE. Comme la France, deux tiers des pays ont déjà atteint la cible. La France s'est cependant fixée un objectif plus ambitieux pour 2020 (50 %), qu'elle n'a pas encore atteint : en 2016, son taux est de 43,6 % et il stagne depuis la fin des années 2000.

Le deuxième « grand objectif » d'Europe 2020 concernant l'éducation est de faire passer la proportion de jeunes « **sortants précoces** » sous le seuil de 10 %. En 2016, cette proportion est de 10,7 % dans l'UE. Plus de quinze pays ont déjà atteint la cible, au premier rang desquels la Lituanie, la Slovaquie, la Pologne et le Luxembourg (moins de 6 %). En revanche, Malte, l'Espagne et la Roumanie en sont très éloignées (entre 18 % et 20 % de sortants précoces). En France, ce taux est de 8,8 %.

Troisième objectif : développer la formation tout au long de la vie. En 2020, au moins 15 % des adultes âgés de 25 à 64 ans devraient avoir suivi un cours ou une formation dans les quatre semaines précédant l'enquête, que ce soit dans

un établissement d'enseignement ou en dehors de celui-ci (entreprises, collectivités territoriales, etc.). En 2016, cette proportion est de 10,8 % au sein de l'UE et s'élève à 18,8 % en France. Elle est supérieure à 25 % dans les pays scandinaves et, *a contrario*, inférieure ou égale à 3 % en Roumanie, Bulgarie, Slovaquie et Croatie.

Un autre objectif de l'UE est de ramener en dessous de 15 % en 2020 la proportion d'adolescents ayant des faibles **compétences « de base » en lecture**. En France, cette proportion est de 21,5 % en 2015. Le Danemark, l'Estonie, la Finlande, l'Irlande et la Pologne remplissent cet objectif. Les marges de progrès sont particulièrement importantes pour la Bulgarie, Chypre, Malte, la Roumanie et la Slovaquie.

À l'horizon 2020, l'enseignement préélémentaire devrait être développé de façon que 95 % des enfants soient scolarisés de l'âge de 4 ans à celui de l'obligation scolaire. En France, ce sont aujourd'hui 100 % des enfants qui sont dans ce cas. En 2015, l'objectif européen est déjà atteint par la moitié des pays. Les proportions les plus faibles s'observent en Croatie (73,8 %), en Slovaquie (78,4 %) et en Grèce (79,6 %).

L'employabilité est un nouvel objectif assigné en 2012. L'UE vise, en 2020, un taux d'emploi de 82 % des diplômés des enseignements supérieur ou secondaire dans les trois ans suivant l'obtention du diplôme. En 2016, onze pays ont déjà atteint la cible, notamment Malte, l'Allemagne et les Pays-Bas où ce taux dépasse 90 %. La France occupe la vingt-quatrième position avec une employabilité de 71,7 %.

Enfin, le septième objectif, sur la mobilité des étudiants entre pays de l'UE, n'est pas encore mesurable. ■

Définitions

Les **sortants précoces** désignent les jeunes âgés de 18 à 24 ans qui ne possèdent pas de diplôme de l'enseignement secondaire de second cycle et qui ne sont ni en études ni en formation (formelle ou informelle). Cet indicateur est fragile, sa comparaison entre pays est limitée.

Les **compétences « de base » en lecture** permettent de mettre en relation un texte simple avec des connaissances de la vie courante et sont considérées acquises lorsque le score aux tests de compréhension de l'écrit (*Reading Literacy*) du programme international pour le suivi des acquis des élèves (Pisa), soumis à des jeunes de 15 ans, est d'au moins 407 points dans l'édition 2015 du test.

Pour en savoir plus

- *L'état de l'École*, Depp, édition 2017.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Depp, édition 2017 en ligne sur le site www.education.gouv.fr
- *Education and Training Monitor 2015*, European Commission, 2015.
- « Réduire les sorties précoces : un objectif central du programme Éducation et formation 2020 », in *La France dans l'Union européenne*, coll. « Insee Références », édition 2014.

Éducation en Europe 6.2

1. Situation des pays vis-à-vis des objectifs européens de Lisbonne pour 2020 en matière d'éducation et de formation professionnelle

	en %				
	Diplômés de l'enseignement supérieur 2016	Sorties précoces 2016	Formation tout au long de la vie 2016	Enseignement préélémentaire 2015	Employabilité 2016
Allemagne	33,2	10,2	8,5	97,4	90,2
Autriche	40,1	6,9	14,9	95,0	87,6
Belgique	45,6	8,8	7,0	98,0	81,2
Bulgarie	33,8	13,8	2,2	89,2	72,0
Chypre	53,4	7,7	6,9	89,6	73,3
Croatie	29,5	2,8 ²	3,0	73,8	72,5
Danemark	47,7 ¹	7,2 ¹	27,7 ¹	98,5	83,9 ¹
Espagne	40,1	19,0	9,4	97,7	68,0
Estonie	45,4	10,9	15,7	91,6	77,1
Finlande	46,1	7,9	26,4	83,6	77,4
France	43,6	8,8	18,8	100,0	71,7
Grèce	42,7	6,2	4,0	79,6	49,2
Hongrie	33,0	12,4	6,3	95,3	85,0
Irlande	52,9	6,3	6,4	92,7	79,5
Italie	26,2	13,8	8,3	96,2	52,9
Lettonie	42,8	10,0	7,3	95,0	81,4
Lituanie	58,7	4,8	6,0	90,8	82,4
Luxembourg	54,6 ²	5,5	16,8	96,6	85,4
Malte	29,8	19,6	7,5	100,0	96,6
Pays-Bas	45,7	8,0	18,8	97,6	90,1
Pologne	44,6	5,2	3,7	90,1	80,2
Portugal	34,6	14,0	9,6	93,6	73,8
République tchèque	32,8	6,6	8,8	88,0	86,7
Roumanie	25,6	18,5	1,2	87,6	69,3
Royaume-Uni	48,1	11,2	14,4	100,0	84,4
Slovaquie	31,5	7,4	2,9	78,4	79,6
Slovénie	44,2	4,9	11,6	90,5	76,7
Suède	51,0	7,4	29,6	95,0	86,7
UE	39,1	10,7	10,8	94,8³	78,2
Objectif 2020	40,0	10,0	15,0	95,0	82,0

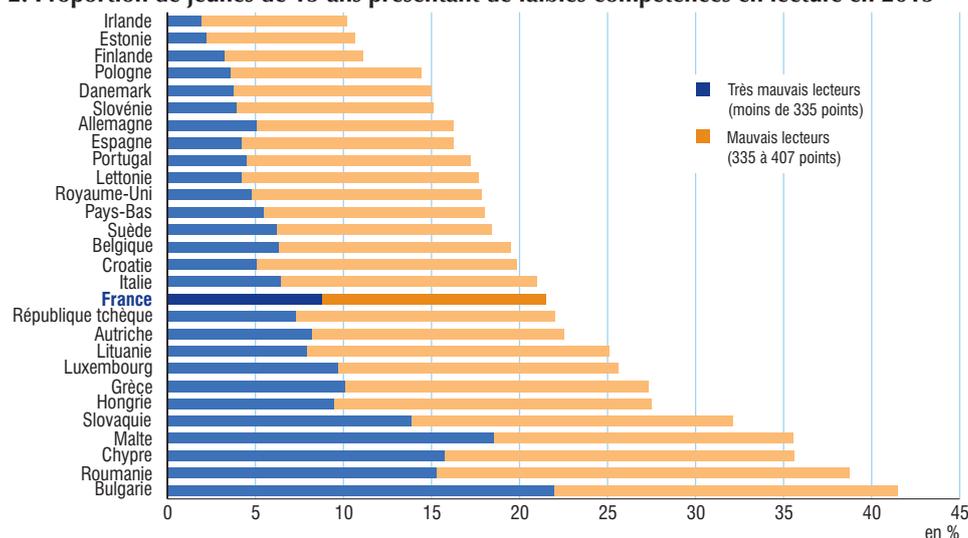
1. Rupture de série.

2. Peu fiable.

3. Estimation.

Sources : Eurostat, enquêtes sur les Forces de travail et bases de données sur les statistiques scolaires.

2. Proportion de jeunes de 15 ans présentant de faibles compétences en lecture en 2015



Lecture : en France, selon les tests de compréhension de l'écrit de l'enquête PISA de 2015, 8,8 % des élèves de 15 ans sont de très mauvais lecteurs (moins de 335 points), 12,7 % sont de mauvais lecteurs (entre 335 et 407 points), soit un total de 21,5 % d'élèves de 15 ans présentant de faibles compétences en lecture.

Sources : MEN-MESRI-DEPP ; OCDE, données du programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).

6.3 Emploi et chômage en Europe

En 2016, 66,6 % des habitants de l'Union européenne (UE) âgés de 15 à 64 ans sont en emploi. Ce **taux d'emploi** augmente pour la troisième année consécutive : il s'accroît de 1,0 point par rapport à 2015, après + 0,8 point en 2015 et + 0,7 point en 2014. Il dépasse ainsi le niveau observé avant la crise économique de 2008-2009 (65,7 % en 2008). En 2016, le taux d'emploi varie de 52,0 % en Grèce à 76,2 % en Suède. En France, il est légèrement inférieur à la moyenne de l'UE (64,2 % en 2016). Dans l'ensemble de l'UE, le taux d'emploi des hommes (71,9 %) est supérieur à celui des femmes (61,4 %). Cet écart, qui s'est réduit au fil du temps, se stabilise depuis 2014 (10,5 points). Il varie fortement selon les pays, allant de 1,2 point en Lituanie à près de 26 points à Malte. En 2016, le taux d'emploi des jeunes (15-24 ans) dans l'UE atteint 33,8 %, en hausse par rapport à 2015 (+ 0,7 point). Il retrouve son niveau de 2010, mais reste 3,5 points plus bas qu'en 2008. Le taux d'emploi des jeunes diminue entre 2008 et 2016 dans la plupart des pays. Cette baisse est particulièrement forte en Espagne (- 17,6 points), en Irlande (- 14,1 points), à Chypre (- 11,9 points), en Grèce (- 10,5 points) et au Portugal (- 10,2 points). Les disparités entre pays restent fortes : le taux d'emploi des jeunes est inférieur à 20 % en Grèce, en Italie, en Espagne et en Bulgarie, alors qu'il dépasse 50 % au Royaume-Uni, en Autriche, au Danemark et aux Pays-Bas. En France, le taux d'emploi des jeunes est de 27,8 %. Ces disparités traduisent des différences de durée de scolarité et de cumul emploi-études (dont l'apprentissage) d'un pays à l'autre, mais aussi une insertion des jeunes plus ou moins aisée sur le marché du travail.

En 2016, le taux d'emploi des plus âgés (55-64 ans) s'élève à 55,3 % dans l'ensemble de l'UE. Il atteint 75,5 % en Suède, et dépasse 60 % dans huit autres pays, dont l'Allemagne et le Royaume-Uni. En France, le taux d'emploi des 55-64 ans atteint 49,8 % en 2016. En 2016, le taux d'emploi des personnes de 20 à 64 ans s'établit à 71,1 %, un chiffre près de 4 points en dessous de l'objectif défini par la stratégie « Europe 2020 », visant à atteindre 75 % d'ici à

2020. Huit pays ont déjà dépassé cet objectif, dont la Suède, le Danemark, l'Allemagne et le Royaume-Uni. En France, le taux d'emploi des 20-64 ans est légèrement inférieur à la moyenne européenne (70,0 %).

Au sein de l'UE, parmi les 15-64 ans, une personne sur cinq travaille à temps partiel (19,5 % en 2016), et cela concerne plus fréquemment les femmes (31,9 %) que les hommes (8,8 %). Le temps partiel est particulièrement fréquent aux Pays-Bas (49,7 %). Dans l'UE, la part de travailleurs à temps partiel est stable depuis 2013, après avoir augmenté de 0,4 point par an en moyenne entre 2008 et 2013. En France, elle atteint 18,3 % en 2016.

En 2016, 12,0 % des actifs occupés âgés de 15 à 64 ans dans l'UE sont en **emploi à durée limitée**. Le recours aux contrats temporaires est peu fréquent en Roumanie, dans les pays baltes (moins d'une personne en emploi sur vingt) ou au Royaume-Uni. En revanche, plus d'une personne en emploi sur cinq est en contrat temporaire en Espagne et en Pologne. En France, 14,3 % des actifs occupés sont employés en contrat temporaire en 2016.

En 2016, le **taux de chômage** des 15-74 ans dans l'ensemble de l'UE s'établit à 8,5 %. Il diminue pour la troisième année consécutive depuis la crise économique de 2008-2009 (- 0,9 point en 2016 après - 0,8 point en 2015 et - 0,7 point en 2014), après avoir augmenté de 3,9 points entre 2008 et 2013. Dans six pays dont l'Allemagne et le Royaume-Uni, le taux de chômage observé en 2016 est inférieur à celui de 2008. En France, il atteint 10,1 % en 2016, contre 10,4 % en 2015, et a crû de 2,7 points par rapport à 2008. En Grèce et en Espagne, après avoir nettement augmenté entre 2008 et 2013, le taux de chômage diminue depuis trois ans (- 3,9 points entre 2013 et 2016 pour la Grèce et - 6,5 points pour l'Espagne), mais demeure particulièrement élevé (23,6 % en Grèce et 19,6 % en Espagne). Le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans est également très élevé dans ces deux pays, où plus de 40 % des jeunes actifs sont au chômage. C'est en Allemagne que le taux de chômage des jeunes est le plus faible (7,0 %). ■

Définitions

Taux d'emploi, emploi à durée limitée, taux de chômage : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- Tableaux en ligne sur le site <http://ec.europa.eu/eurostat/>
- « L'Europe en chiffres - Annuaire d'Eurostat », *Statistics Explained*, Eurostat.
- Voir *fiches 3.1, 3.2 et 3.3*.

Emploi et chômage en Europe 6.3

1. Taux d'emploi, taux de chômage et indicateurs sur l'emploi en 2016

en %

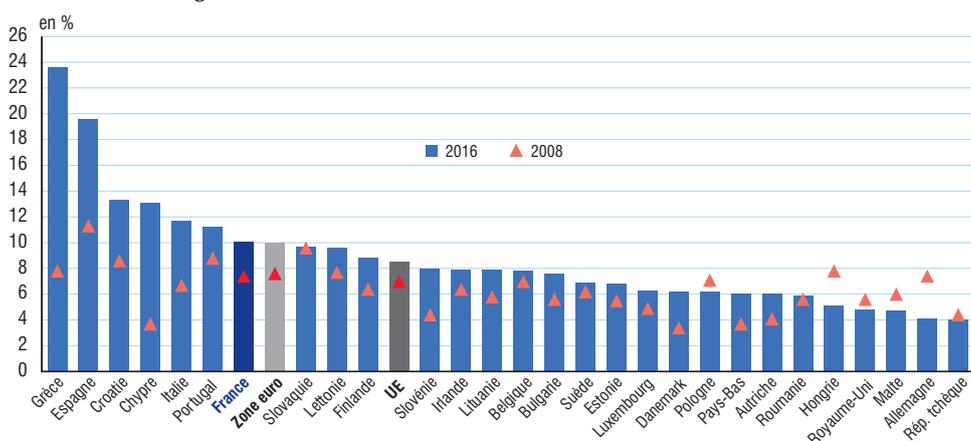
	Taux d'emploi						Part des personnes en emploi à temps partiel	Part de l'emploi à durée limitée ¹	Taux de chômage	
	15-64 ans			15-24 ans	55-64 ans	20-64 ans			15-24 ans	15-74 ans
	Ensemble	Femmes	Hommes							
Allemagne	74,7	70,8	78,5	45,8	68,6	78,7	26,7	11,9	7,0	4,1
Autriche	71,5	67,7	75,4	51,0	49,2	74,8	27,8	7,9	11,2	6,0
Belgique	62,3	58,1	66,5	22,7	45,4	67,7	24,7	7,8	20,1	7,8
Bulgarie	63,4	60,0	66,7	19,8	54,5	67,7	2,0	3,6	17,2	7,6
Chypre	63,4	59,0	68,3	26,1	52,0	68,8	13,5	14,3	29,1	13,1
Croatie	56,9	52,4	61,4	25,6	38,1	61,4	5,6	19,3	31,1	13,3
Danemark	74,9	72,0	77,7	58,2	67,8	77,4	26,4	12,4	12,0	6,2
Espagne	59,5	54,3	64,8	18,4	49,1	63,9	15,1	21,8	44,4	19,6
Estonie	72,1	68,6	75,7	37,5	65,2	76,6	9,9	3,4	13,4	6,8
Finlande	69,1	67,6	70,5	41,7	61,4	73,4	14,9	13,6	20,1	8,8
France	64,2	60,9	67,6	27,8	49,8	70,0	18,3	14,3	24,6	10,1
Grèce	52,0	43,3	61,0	13,0	36,3	56,2	9,8	7,5	47,3	23,6
Hongrie	66,5	60,2	73,0	28,1	49,8	71,5	4,8	8,7	12,9	5,1
Irlande	64,8	59,5	70,2	32,1	57,2	70,3	21,9	6,9	17,2	7,9
Italie	57,2	48,1	66,5	16,6	50,3	61,6	18,5	10,9	37,8	11,7
Lettonie	68,7	67,6	70,0	32,8	61,4	73,2	8,5	3,2	17,3	9,6
Lituanie	69,4	68,8	70,0	30,2	64,6	75,2	7,1	1,7	14,5	7,9
Luxembourg	65,6	60,4	70,5	24,9	39,6	70,7	19,2	7,9	19,2	6,3
Malte	65,7	52,6	78,3	45,9	44,0	69,6	13,9	6,5	11,1	4,7
Pays-Bas	74,8	70,1	79,6	60,8	63,5	77,1	49,7	17,2	10,8	6,0
Pologne	64,5	58,1	71,0	28,4	46,2	69,3	6,4	21,9	17,7	6,2
Portugal	65,2	62,4	68,3	23,9	52,1	70,6	9,5	19,1	28,2	11,2
Rép. tchèque	72,0	64,4	79,3	28,6	58,5	76,7	5,7	8,1	10,5	4,0
Roumanie	61,6	53,3	69,7	22,3	42,8	66,3	7,4	1,0	20,6	5,9
Royaume-Uni	73,5	68,8	78,3	50,9	63,4	77,6	25,2	5,1	13,0	4,8
Slovaquie	64,9	58,3	71,4	25,2	49,0	69,8	5,8	8,4	22,2	9,7
Slovénie	65,8	62,6	68,9	28,6	38,5	70,1	9,3	14,6	15,2	8,0
Suède	76,2	74,8	77,5	44,5	75,5	81,2	23,9	14,7	18,9	6,9
Zone euro	65,5	60,4	70,6	31,3	55,4	70,0	21,6	13,3	20,9	10,0
UE	66,6	61,4	71,9	33,8	55,3	71,1	19,5	12,0	18,7	8,5

1. L'emploi à durée limitée est constitué de formes d'emploi dans lesquelles le travailleur et l'employeur reconnaissent que la durée de l'emploi est déterminée par des conditions objectives (par exemple, date de fin de contrat, achèvement d'une tâche spécifique). Dans le cas de la France, cela recouvre les contrats à durée déterminée (dont les contrats aidés), les missions d'intérim et les contrats d'apprentissage.

Champ : personnes âgées de 15 à 64 ans vivant en ménage ordinaire (15-74 ans pour le taux de chômage).

Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail (extraction des données en avril 2017).

2. Taux de chômage en 2008 et en 2016



Champ : population des ménages, personnes âgées de 15 à 74 ans.

Source : Eurostat, enquêtes sur les Forces de travail (extraction des données en avril 2017).

6.4 Salaires et revenus en Europe

Dans l'Union européenne (UE) en 2016, le **salair brut** annuel moyen en **équivalent temps plein** (EQTP) dans les entreprises de dix salariés ou plus de l'industrie, la construction et des services marchands varie de 6 700 € en Bulgarie à 59 700 € au Danemark. Le salaire brut annuel moyen en EQTP est inférieur à 15 600 € dans les pays d'Europe de l'Est et dans les pays baltes, excepté en Slovénie (22 900 €), et supérieur à 39 000 € dans les pays de l'ouest et du nord de l'UE. Avec un salaire brut annuel moyen de 39 300 € en EQTP, la France occupe la 11^e position des pays de l'UE devant l'Italie (35 100 €) et derrière le Royaume-Uni (43 000 €). Ces écarts de salaire ne permettent toutefois pas d'apprécier l'aisance financière relative des habitants : les politiques de prélèvements obligatoires, de prestations sociales ainsi que le coût de la vie, qui participent aux différences observées, ne sont en effet pas pris en compte.

Le **niveau de vie** d'une personne est une mesure qui, précisément, comprend non seulement les salaires mais aussi l'ensemble des autres revenus du ménage, en particulier les prestations sociales, diminués des impôts directs. De plus, le niveau de vie tient également compte du nombre d'adultes et d'enfants qui composent le ménage. En 2014, le niveau de vie moyen annuel pour l'ensemble de l'UE s'élève à 18 500 €. Les niveaux des prix sont très variables d'un pays à l'autre. Pour pouvoir comparer le niveau de vie moyen des pays européens, il faut donc connaître la quantité moyenne de biens que l'on peut se procurer au sein de chaque pays pour la même somme d'argent en euros. La **parité de pouvoir d'achat** (PPA) permet de convertir des valeurs en euros en valeurs comparables entre pays. En euros

comme en PPA, c'est au Luxembourg que le niveau de vie annuel moyen est le plus haut ; en PPA, il est 6,6 fois plus élevé qu'en Roumanie où il est le plus faible. Mis à part ces deux extrêmes, on peut retenir que le niveau de vie moyen en PPA en Europe de l'Ouest et du Nord est environ 1,5 fois plus élevé qu'en Europe du Sud, et 2,2 fois plus élevé qu'en Europe de l'Est ou dans les pays baltes. En PPA, la France occupe la 3^e position des pays de l'UE en matière de niveau de vie moyen, derrière l'Autriche et le Luxembourg, mais un peu devant l'Allemagne et la Suède.

Le **seuil de pauvreté** est fixé à 60 % du niveau de vie médian dans chaque pays. En PPA et par an, le seuil de pauvreté est compris entre 10 600 € et 13 200 € dans les pays d'Europe de l'Ouest et du Nord (hormis pour le Luxembourg : 17 600 €), entre 5 300 € et 10 000 € dans les pays d'Europe du Sud et il est inférieur à 7 000 € dans les pays d'Europe de l'Est et les pays baltes (hormis en Slovénie : 9 100 €).

En 2014, le **taux de pauvreté** relatif à ce seuil est de 17 % dans l'ensemble de l'UE. La pauvreté étant définie de manière relative, il n'y a pas de lien direct entre niveau de vie moyen et taux de pauvreté dans un même pays. Ainsi, alors même que le niveau de vie moyen est relativement faible en République tchèque et en Slovaquie, le taux de pauvreté y est bas (10 % et 12 % respectivement). Les pays scandinaves, l'Autriche, la France, les Pays-Bas ont à la fois un niveau de vie moyen élevé et des taux de pauvreté modérés (de 12 % à 15 %). En Allemagne et au Royaume-Uni, le taux de pauvreté atteint 17 %. En Espagne et en Grèce, pays fortement touchés par la crise économique, le taux de pauvreté est particulièrement élevé (22 % et 21 %). ■

Définitions

Le **salair brut** inclut l'ensemble des rémunérations versées par l'employeur, y compris cotisations sociales et impôts dus par le salarié mais hors cotisations sociales patronales. Les écarts de salaires entre pays dépendent donc en partie de la répartition entre prélèvements sociaux et fiscaux, mais aussi du partage entre employeurs et salariés des prélèvements sociaux dans chaque pays.

Le **salair en équivalent temps plein** (EQTP) est calculé en prenant en compte tous les postes de travail (y compris ceux à temps partiel) au prorata de leur volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet.

La **parité de pouvoir d'achat** (PPA) désigne le taux de conversion monétaire qui permet d'exprimer dans une unité commune (correspondant au niveau moyen des prix dans l'UE) les pouvoirs d'achat des différentes monnaies. Ce taux exprime le rapport entre la quantité d'unités monétaires nécessaire dans des pays différents pour se procurer le même panier de biens et services.

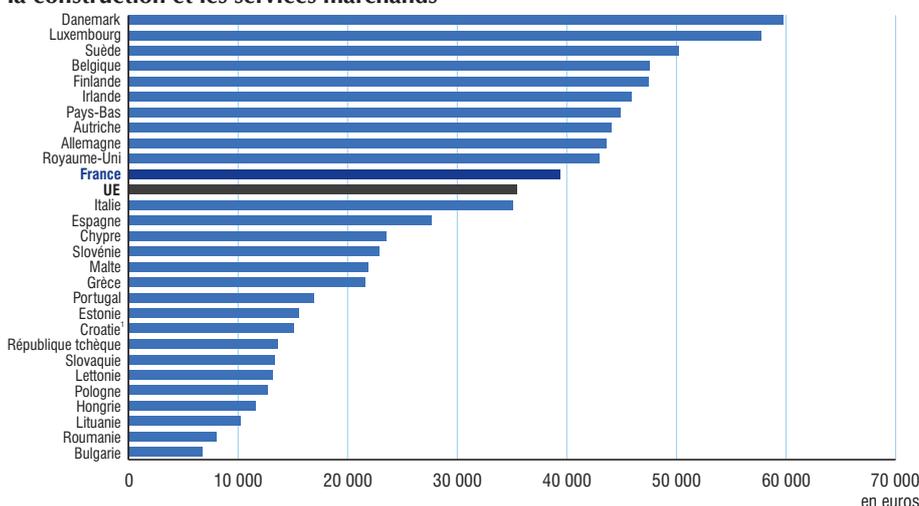
Niveau de vie, seuil de pauvreté, taux de pauvreté : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- "Eurostat regional yearbook" en ligne sur le site <http://ec.europa.eu/eurostat/fr>
- "High income and affluence: Evidence from the European Union statistics on income and living conditions (EU-SILC)", 2017, en ligne sur le site <http://ec.europa.eu/eurostat/fr>
- Voir *fiches 4.1 et 4.2*.

Salaires et revenus en Europe 6.4

1. Salaire brut annuel moyen en équivalent temps plein en 2016 dans l'industrie, la construction et les services marchands



1. Données 2012 pour la Croatie.

Champ : Union européenne, salariés en équivalent temps plein dans l'industrie, la construction et les services marchands, entreprises de 10 salariés ou plus. Note : les données 2014 ont été actualisées avec l'indice du coût de la main-d'œuvre - salaires et traitements 2016.

Sources : Eurostat, enquête structure des salaires 2014 et indice du coût du travail (extraction des données en juillet 2017).

2. Niveau de vie et pauvreté dans l'Union européenne en 2014

	Niveau de vie annuel moyen		Seuil de pauvreté ¹		Taux de pauvreté (en %)
	En euros	En parité de pouvoir d'achat	En euros	En parité de pouvoir d'achat	
Allemagne	23 499	23 155	12 401	12 219	17
Autriche	25 958	24 531	13 956	13 189	14
Belgique	23 673	21 779	12 993	11 953	15
Bulgarie	4 093	8 454	1 999	4 129	22
Chypre	16 944	18 812	8 276	9 188	16
Croatie	6 070	9 186	3 272	4 952	20
Danemark	31 518	22 651	17 019	12 231	12
Espagne	15 408	16 691	8 011	8 678	22
Estonie	9 490	12 550	4 733	6 259	22
Finlande	26 240	21 455	14 258	11 658	12
France²	24 982	23 196	12 849	11 931	14
Grèce	8 682	10 163	4 512	5 281	21
Hongrie	5 165	8 978	2 734	4 751	15
Irlande	24 837	20 274	13 013	10 622	16
Italie	17 890	17 380	9 508	9 237	20
Lettonie	6 970	9 676	3 497	4 855	23
Lituanie	6 558	10 445	3 108	4 951	22
Luxembourg	39 707	32 969	21 162	17 571	15
Malte	15 168	18 752	8 096	10 009	16
Pays-Bas	23 925	21 785	12 775	11 632	12
Pologne	6 376	11 419	3 333	5 970	18
Portugal	9 996	12 226	5 061	6 190	20
République tchèque	8 345	13 100	4 454	6 991	10
Roumanie	2 674	5 033	1 389	2 614	25
Royaume-Uni	24 935	21 086	12 567	10 627	17
Slovaquie	7 293	10 755	4 158	6 132	12
Slovénie	13 211	16 180	7 399	9 061	14
Suède	28 490	22 690	15 984	12 730	15
UE	18 522	...	///	///	17

1. Le seuil de pauvreté est ici fixé à 60 % du niveau de vie annuel médian du pays concerné.

2. France métropolitaine. Les données pour la France diffèrent de celles des fiches 4.1 et 4.2. Ici, le seuil et le taux de pauvreté sont calculés à partir d'une autre source statistique et sur un champ différent, de manière à disposer de statistiques comparables entre pays européens.

Champ : population des ménages.

Source : Eurostat, EU-SILC 2015 (extraction des données en juin 2017).

6.5 Protection sociale en Europe

La part des **dépenses de protection sociale** dans le produit intérieur brut (PIB) atteint en moyenne 28,7 % dans l'Union européenne (UE) mais est très variable selon les pays. En 2014, cette part est la plus élevée en France (34,3 %) et dépasse 30 % au Danemark, en Finlande, aux Pays-Bas, en Belgique et en Autriche. *A contrario*, elle est inférieure à 22 % en Irlande et dans les pays de l'Est (excepté en Slovaquie) et atteint seulement 14,5 % en Lettonie. Pour la première fois depuis la crise, la part des dépenses de protection sociale dans le PIB a diminué en moyenne dans l'UE entre 2013 et 2014 (-0,2 point). Elle a ainsi baissé dans 18 pays de l'Union, et même assez fortement en Irlande (-1,7 point), à Chypre (-1,2 point) ou au Royaume-Uni (-1,0 point). À l'inverse, elle a continué à progresser d'au moins 0,4 point en Bulgarie, en Finlande, au Danemark, en France. Entre 2008 et 2014, elle a augmenté presque partout (sauf en Hongrie, Lituanie et Pologne), et même très fortement dans certains pays (entre 4 et 7 points en France, en Espagne, au Danemark, mais aussi aux Pays-Bas, à Chypre et en Finlande).

À l'exception de l'Irlande, les **prestations sociales** liées à la vieillesse et à la survie (la survie recouvrant principalement les pensions de réversion) représentent partout le premier poste de dépenses de protection sociale. Cette part est en moyenne plus élevée dans les pays du sud et de l'est de l'UE, et atteint en 2014 près de 60 % en Italie et en Pologne et même 65 % en Grèce. En Italie, la part des plus de 65 ans dans la population est la plus élevée de l'UE et le système de retraite était autrefois très généreux. À l'autre bout de

l'échelle, l'Irlande y consacre moins de 30 % de ses prestations sociales, en raison de la jeunesse de sa population. Avec 45,4 %, la France occupe une position intermédiaire.

Les dépenses de maladie et de soins de santé constituent le deuxième poste de dépenses. Leur part varie de 19,6 % en Grèce à 34,8 % en Allemagne, en passant par 28,4 % en France. Les autres fonctions représentent des parts plus modestes et très variables selon les pays. Les prestations liées à la famille et aux enfants représentent une part élevée des prestations sociales au Luxembourg (15,6 %) et en Irlande (13,1 %). À l'inverse, cette part est inférieure à 5 % aux Pays-Bas, en Grèce et au Portugal. Les prestations chômage varient selon le taux de chômage et la générosité du système d'indemnisation. En 2014, la France y consacre 6,2 % de ses prestations sociales contre 13,8 % pour l'Irlande et 1,7 % pour le Royaume-Uni.

Les recettes dites de protection sociale sont financées soit par des cotisations sociales, soit par des recettes fiscales, sous forme de **contributions publiques** et d'**impôts et taxes affectés**. En 2014, 16 pays de l'UE financent majoritairement leur protection sociale par des cotisations sociales. Cependant, la part des cotisations sociales a diminué depuis deux décennies dans certains pays, au profit d'un financement par des recettes fiscales qui ont une base d'imposition plus large que les cotisations sociales, assises sur les seuls revenus du travail. La France fait partie de ces pays depuis les années 1990 (création de la CSG en 1991, puis montée en puissance en 1998). ■

Définitions

Les **dépenses de protection sociale** comprennent la fourniture des prestations sociales, les coûts administratifs et autres dépenses. La fourniture de prestations en représente l'essentiel.

Les **prestations sociales** sont des transferts versés à des individus ou des ménages afin de réduire la charge financière que représente la protection contre les principaux risques sociaux (vieillesse et survie, santé, maternité-famille, chômage, logement et exclusion sociale).

Les **contributions publiques** sont des versements de l'État et des collectivités locales aux régimes de protection sociale. Elles sont prélevées sur l'ensemble des recettes fiscales et ne constituent donc pas des recettes affectées.

Les **impôts et taxes affectés** désignent l'ensemble de la fiscalité affectée aux dépenses sociales (comme en France la contribution sociale généralisée - CSG, les taxes sur les tabacs et alcools, etc.).

Pour en savoir plus

- *La protection sociale en France et en Europe en 2014*, Drees, édition 2016.
- « L'Europe en chiffres - L'annuaire d'Eurostat 2016 », *Livres statistiques*, Eurostat.
- European system of integrated social protection statistic - Esspros, édition 2016.
- « Inégalités, pauvreté et protection sociale en Europe : état des lieux et impact de la crise » in *La France dans l'Union européenne*, coll. « Insee Références », édition 2014.

Protection sociale en Europe 6.5

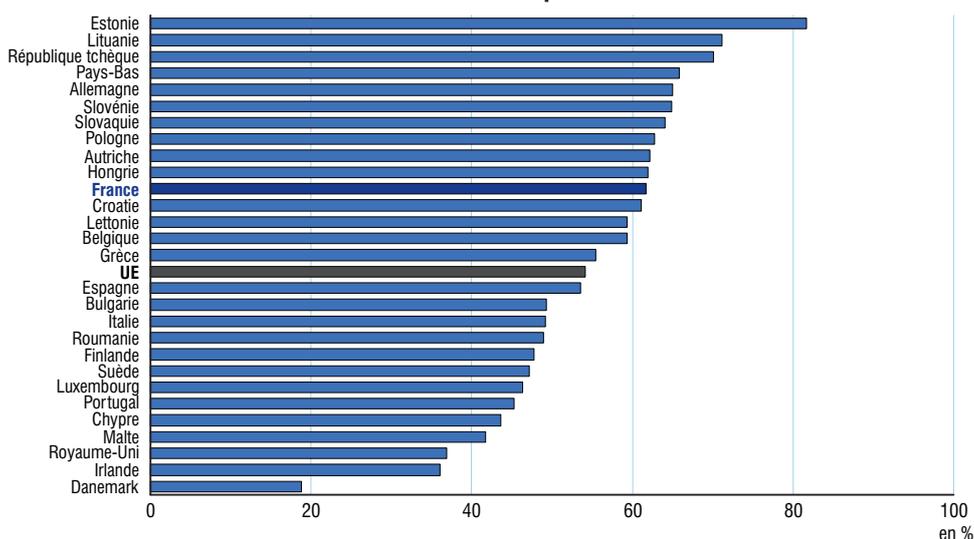
1. Prestations sociales par groupe de fonctions en 2014

	Répartition des prestations sociales par principaux groupes de fonctions (en % du total des prestations)						Dépenses totales de protection sociale (en % du PIB)
	Vieillesse, survie	Maladie, soins de santé	Incapacité	Famille, enfants	Chômage	Logement, exclusion sociale	
Allemagne	39,2	34,8	8,1	11,3	3,9	2,8	29,1
Autriche	50,7	25,3	7,0	9,5	5,6	2,0	30,0
Belgique	40,3	28,9	8,3	7,5	11,6	3,3	30,3
Bulgarie	49,5	27,6	7,8	10,6	2,9	1,6	18,5
Chypre	55,5	20,1	3,2	6,3	8,6	6,4	23,0
Croatie	43,7	33,6	12,2	7,2	2,3	1,1	21,6
Danemark	44,3	20,0	12,9	11,2	5,2	6,5	32,9
Espagne	49,1	26,1	7,4	5,3	10,8	1,4	25,4
Estonie	44,3	29,3	11,8	10,9	2,8	0,9	15,1
Finlande	41,7	24,0	10,9	10,4	8,2	4,8	31,9
France	45,4	28,4	6,6	7,8	6,2	5,5	34,3
Grèce	65,0	19,6	6,5	4,4	4,3	0,2	26,0
Hongrie	52,1	24,7	7,3	11,9	1,9	2,1	19,9
Irlande	29,8	34,6	6,0	13,1	13,8	2,7	20,6
Italie	58,6	23,5	5,9	5,4	5,8	0,8	29,9
Lettonie	52,0	24,2	9,1	9,1	4,0	1,6	14,5
Lituanie	49,3	28,5	9,4	7,5	2,3	3,0	15,2
Luxembourg ¹	37,7	25,3	11,4	15,6	6,5	3,6	22,7
Malte	51,7	32,8	3,8	6,6	2,9	2,2	18,2
Pays-Bas	42,5	34,6	7,7	3,1	5,6	6,4	30,9
Pologne	59,9	21,3	8,3	8,2	1,3	1,0	19,1
Portugal	57,5	23,9	7,4	4,6	5,8	0,9	26,9
République tchèque	47,2	31,4	6,6	8,7	3,0	3,1	19,7
Roumanie	55,1	26,9	7,5	8,3	1,0	1,3	14,8
Royaume-Uni	43,1	31,8	5,4	10,4	1,7	7,7	27,4
Slovaquie	45,6	30,9	9,0	9,3	2,9	2,3	18,5
Slovénie	49,0	30,8	6,1	7,9	3,0	3,1	24,1
Suède	43,3	26,1	12,0	10,6	3,8	4,2	29,5
UE	45,9	29,2	7,3	8,6	5,1	4,0	28,7

1. Les données relatives au Luxembourg ne sont pas entièrement comparables car environ 40 % des bénéficiaires de prestations vivent en dehors du pays (travailleurs frontaliers notamment).

Source : Eurostat, Sespros (extraction des données en juin 2017).

2. Part des cotisations sociales dans les recettes de protection sociale en 2014



Note : cotisations des employeurs et des personnes protégées (salariés, travailleurs indépendants, retraités ou autres personnes).

Source : Eurostat, Sespros (extractions des données en juillet 2017).

6.6 Consommation et conditions de vie en Europe

Le logement est le premier poste de **dépense de consommation des ménages** dans tous les pays de l'Union européenne (UE), à l'exception de la Lituanie, de Malte et de la Roumanie. En 2015, la **dépense des ménages liée au logement** représente 23,5 % de la **consommation effective** en moyenne dans les pays de l'UE. La France se situe au même niveau. Cette proportion est la plus élevée en République tchèque, en Slovaquie et en Italie où elle dépasse 25 % ; elle est la plus faible (inférieure à 20 %) à Malte, en Estonie, à Chypre, en Hongrie, en Lituanie et en Slovénie où les loyers (réels et imputés) pèsent faiblement dans les dépenses de consommation des ménages.

Le transport, qui comprend l'achat et l'utilisation de véhicules personnels ainsi que les services de transport, représente, en 2015, 10,2 % de la consommation effective des ménages de l'UE. Avec de faibles taxes sur les véhicules et les carburants, le Luxembourg attire de nombreux frontaliers, ce qui contribue à élever la part apparente des dépenses allouées au transport (12,0 %).

Le poids de l'alimentation dans la consommation effective des ménages européens est légèrement inférieur à celui du transport (9,7 %). Les fortes disparités au sein de l'UE concernant ce poste reflètent les écarts de niveaux de vie moyens entre pays. Ainsi, l'alimentation tient encore une place conséquente dans la consommation effective des ménages dans les États entrés plus récemment dans l'UE. Avec une part supérieure à 20 %, c'est même le premier poste de dépenses en Lituanie et en Roumanie.

La dépense consacrée à la culture, aux loisirs et aux communications représente 8,7 % de la consommation effective dans l'UE en 2015. En Bulgarie ou à Malte, cette proportion est presque deux fois plus élevée qu'au Luxembourg (5,9 %). Malgré une baisse significative

du prix des équipements, ces dépenses sont portées ces dernières années par le dynamisme des nouvelles technologies (généralisation de l'équipement informatique, de l'accès internet au domicile et de l'internet mobile).

La dépense de consommation des ménages dans les hôtels, cafés et restaurants, qui inclut les dépenses des ménages étrangers sur le territoire national, est plus élevée dans les pays plus touristiques du sud de l'Europe. En 2015, elle représente 12,8 % de la consommation effective en Grèce, 13,2 % en Espagne, 15,0 % à Chypre et même 15,9 % à Malte. En France, cette proportion est légèrement inférieure à la moyenne européenne (5,1 % contre 6,7 %).

En 2015, la collectivité (administrations publiques, organisations caritatives, clubs sportifs, syndicats de salariés, partis politiques, etc.) finance 21,1 % de la consommation effective des ménages de l'UE, un quart en France et plus d'un quart au Luxembourg, en Belgique, aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves. Il s'agit de dépenses intervenant principalement dans les domaines de l'éducation, de la santé, du logement (remboursements de Sécurité sociale ou allocations logement par exemple) et, dans une moindre mesure, de la culture.

En 2015, 16,7 % des habitants de l'UE vivent dans des logements surpeuplés. Le **taux de surpeuplement** avoisine les 40 % dans la plupart des pays d'Europe de l'Est et atteint même 50 % en Roumanie ; il est le plus faible (moins de 2 %) en Belgique et à Chypre. Dans tous les pays de l'UE, le surpeuplement concerne davantage les plus modestes. En Roumanie, en Pologne, en Hongrie et en Slovaquie, environ 6 personnes sur 10 vivant sous le seuil de pauvreté occupent un logement surpeuplé. En France, 20,9 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté est en situation de surpeuplement ; c'est presque trois fois plus que dans l'ensemble de la population (7,4 %). ■

Définitions

Les **dépenses de consommation des ménages** correspondent aux dépenses supportées directement par les ménages. Elles excluent la part prise en charge par la collectivité. La **consommation effective** tient compte de l'ensemble des biens et services consommés par les ménages, que ces derniers financent intégralement ou partiellement cette dépense. Voir *annexe Glossaire*.

Les **dépenses des ménages liées au logement** incluent ici les dépenses relatives au logement et à son équipement (loyers, chauffage, eau, électricité, gaz, entretien courant de l'habitation, meubles, etc.), y compris les loyers « imputés » (voir *annexe Glossaire*).

Taux de surpeuplement : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- "European social statistics" en ligne sur le site <http://ec.europa.eu/eurostat/fr>

Consommation et conditions de vie en Europe 6.6

1. Répartition de la consommation effective des ménages dans l'Union européenne en 2015, en valeur

	Dépense de consommation des ménages ¹						Dépense de consommation des APU et des ISBLSM ²
	Logement ¹	Transports	Alimentation et boissons non alcoolisées	Culture, loisirs, communications	Hôtels, cafés et restaurants	Autres	
Allemagne	23,9	11,2	8,2	9,1	4,2	21,5	21,9
Autriche	23,0	9,2	7,8	9,4	10,2	19,2	21,2
Belgique	22,7	8,2	9,9	8,0	4,6	20,9	25,6
Bulgarie	22,1	13,6	16,5	11,3	6,2	18,6	11,7
Chypre <i>p</i>	19,0	10,6	13,4	8,5	15,0	24,4	9,1
Danemark	24,2	8,2	7,9	9,0	4,3	16,4	30,0
Espagne <i>p</i>	22,6	8,9	11,1	7,8	13,2	19,5	16,8
Estonie	18,0	8,8	16,7	9,1	6,3	21,6	19,4
Finlande	24,2	8,6	9,1	9,4	4,6	17,3	26,9
France <i>p</i>	23,5	9,7	10,0	8,2	5,1	18,7	24,8
Grèce <i>p</i>	20,6	12,0	14,4	7,7	12,8	19,3	13,3
Hongrie	19,1	10,3	14,8	8,6	6,8	21,6	18,9
Irlande	22,5	10,1	7,4	6,7	11,2	20,0	22,1
Italie	25,2	10,0	12,0	7,5	8,3	20,9	16,1
Lettonie	22,1	10,1	16,2	10,8	5,4	21,7	13,7
Lituanie	19,2	12,6	20,1	9,0	2,6	22,6	13,9
Luxembourg	22,1	12,0	6,9	5,9	5,6	22,2	25,4
Malte	14,5	10,1	10,4	11,5	15,9	21,4	16,3
Pays-Bas <i>p</i>	20,7	9,0	8,3	10,0	5,5	17,4	29,0
Pologne	22,6	10,3	14,3	8,6	2,6	26,2	15,4
Portugal <i>p</i>	20,4	10,8	14,5	7,3	9,9	22,4	14,7
République tchèque	25,5	7,8	13,1	9,3	7,1	18,8	18,3
Roumanie <i>p</i>	23,2	10,1	26,2	8,9	2,0	18,8	10,9
Royaume-Uni	24,3	11,1	6,7	9,4	7,7	20,6	20,2
Slovaquie	25,3	6,2	14,6	11,0	4,7	20,4	17,7
Slovénie	19,5	13,2	12,6	9,6	5,7	21,6	17,7
Suède	21,4	8,7	8,5	9,6	4,3	15,8	31,7
UE	23,5	10,2	9,7	8,7	6,7	20,1	21,1

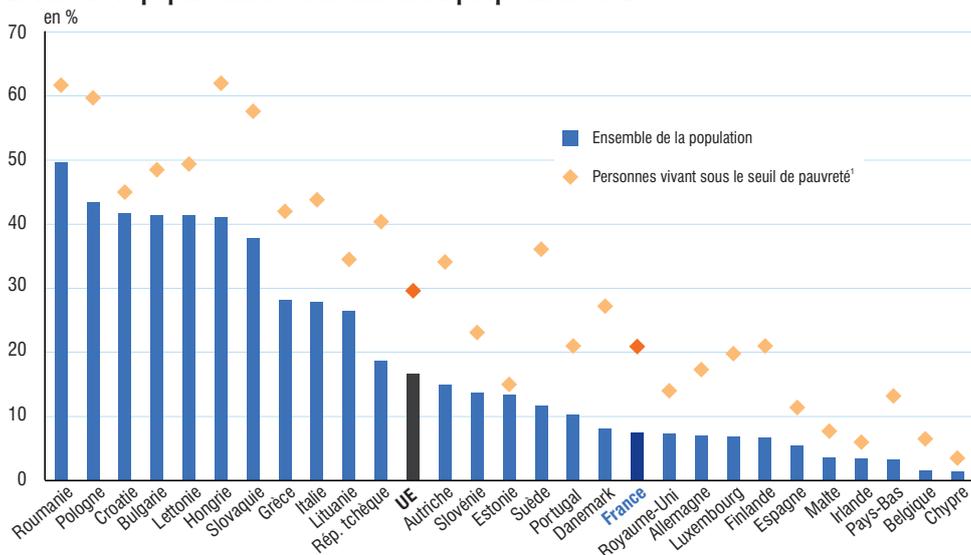
1. Voir Définitions.

2. Dépenses de consommation des administrations publiques (APU) en biens et services individualisables et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM : organisations caritatives, clubs sportifs, etc.).

Note : les données de la Croatie ne sont pas disponibles.

Source : Eurostat, comptes nationaux (extraction des données en août 2017).

2. Part de la population en situation de surpeuplement en 2015



1. Le seuil de pauvreté est fixé à 60 % du niveau de vie annuel médian du pays concerné.

Source : Eurostat, EU-SILC (extraction des données en août 2017).